

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE**

**SEANCE DU 15 MAI 2017
2017/5**

L'an deux mil dix-sept, le quinze mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur VELGHE Jacques, Maire.

Présents : VELGHE Jacques, VOISIN Michel, BOUTET Didier, FRITSCHÉ Jean-Luc, GALTIER Joël, JOUBERT Jérôme, MAROTEAU Stéphanie, BERTHOU Florence.

Excusés : MANGERET Delphine, CARRIOU Eric, GARNIER Karin.

Date de convocation : 10 Mai 2017

Secrétaire de séance : BERTHOU Florence

Madame Karin GARNIER donne pouvoir à Madame Florence BERTHOU.

Délibération n° 21-2017/5

OBJET : CREATION DE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'adjoint technique actuellement en place peut bénéficier d'un avancement de grade en tant qu'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du premier septembre 2017 sans changement de durée hebdomadaire, à savoir 32 heures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE de créer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe ; la durée hebdomadaire de travail reste fixée à 32 heures.
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Délibération n° 22-2017/5

OBJET : CHANGEMENT DE LIEU DU SIEGE SOCIAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE COMMUNALE (SDIC 23)

Monsieur le Maire donne connaissance de la délibération n°2017-03/08 du 13 mars 2017 émanant du conseil syndical du Syndicat Intercommunal pour le développement de l'Informatique communale (SDIC 23) concernant le changement de lieu du siège social de ce dernier.

Après discussion et vote, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce changement.

Questions diverses :

- **REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS :**

Monsieur le Maire présente le projet de délibération ainsi que le formulaire de saisine du comité technique. Les textes pour les agents techniques n'étant toujours pas parus à ce jour, il a été décidé de saisir le comité technique du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la creuse pour le cadre d'emploi administratif et de le re-saisir ultérieurement (après parution des textes) pour le cadre d'emploi technique. Le régime indemnitaire actuellement en place reste inchangé pour ce dernier.

- **TAXE D'AMENAGEMENT :**
Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des informations reçues sur la taxe d'aménagement.
- **ELECTIONS LEGISLATIVES :**
Tenue des bureaux de vote des dimanches 11 et 18 Juin 2017 (8h à 18h).
- **Monsieur le Maire fait le point avec le conseil municipal sur les différentes affaires de la commune.**
- **Prochaine séance de conseil municipal le mardi 27 juin 2017 à 20h.**

**Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.
Délibéré en séance, les jours, mois et ans susdits.**